

MAIRIE DE
L'ORBRIE

21, rue du Docteur Audé
85200 L'ORBRIE
Tél. 02 51 69 06 72



Conseil municipal du 25 janvier 2018

Membres en exercice	15
Membres présents	13
Pouvoir	1
Votants	13 + 1

Le 25 janvier 2018, à 20 heures 30, le Conseil municipal de l'Orbrie, dûment convoqué le 17 janvier 2018, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Noëlla LUCAS, Maire.

Présents : Annie BARADEAU, Vincent BOISSON, Nicolas CELLIER, Roger DUBOIS, Jean-Luc GILLIER, Claude GRATEAU, Brigitte GRIMAUD, Sylvie GUIBERT, Jean-Luc LAMY, Noëlla LUCAS, Isabelle MINAUD, Pascal PIERRE, Lydie ROBUCHON, Nathalie TALON.

Excusés : Jean Charles GUIADEUR, Lydie ROBUCHON.

Secrétaire de séance : Nathalie TALON.

Jean Charles GUIADEUR a donné pouvoir à Noëlla LUCAS.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2017, le Conseil municipal :

- concernant les travaux de la salle socioculturelle, **accepte** la proposition d'avenant n°1 du lot n°8 - électricité – chauffage électrique - pour un montant total de + **296,07 euros HT**, portant le nouveau montant du lot à 3 029 ,36 euros HT ; **autorise** Madame le Maire à signer et notifier l'avenant à l'entreprise Electric Moteur.

L'entreprise LEB réalisera la reprise de bardage extérieur à partir du 12 février.

- concernant les travaux d'aménagement du centre bourg, **évoque** l'aspect du mur restant de la maison démolie qui ne donne pas satisfaction.

Madame le Maire indique qu'elle doit rencontrer l'architecte du CAUE pour des préconisations sur la finition de ce mur.

Une rencontre avec la conseillère paysagère du CAUE est également programmée pour définir la poursuite du volet paysager : réalisation du jardin partagé et plantations.

- vu l'avis favorable du Conseil d'école, **approuve à la majorité** (12 voix pour et 2 abstentions) le retour à la semaine scolaire de 4 jours répartis sur 8 demi-journées à compter de la rentrée de 2018-2019 ; **charge** Madame le Maire de soumettre cette nouvelle organisation scolaire au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, seul compétent pour autoriser les nouveaux horaires ; **charge** Madame le Maire d'informer le Conseil régional, organisateur principal des transports scolaires ;
- **autorise** Madame le Maire à signer la convention de délégation de compétences en matière de transport scolaire proposée par la Région pour une durée de 5 années scolaires à compter du début de l'année scolaire 2017/2018 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021/2022.

QUESTIONS DIVERSES

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et Dotation de Soutien à l'Investissement (DSIL) 2018

La circulaire préfectorale du 17 janvier 2018 détaille les critères d'attribution de ces subventions d'équipement de l'Etat : catégories d'opérations subventionnables, enveloppe de travaux, taux de subvention.

Les dossiers doivent être déposés avant le 20 février 2018.

Les travaux de voirie communale sont exclus.

Le Conseil municipal est favorable pour chiffrer la réalisation d'une plateforme de stockage de matériaux et d'une clôture à l'atelier communal.

Enquête publique d'urbanisme

L'enquête publique relative à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme et à la révision du plan de zonage d'assainissement s'est terminée le 22 janvier 2018.

Le rapport du commissaire-enquêteur est en attente.

Extension du réseau d'assainissement route de Pissotte – Aide de l'Agence de l'eau

Suite à la Consultation, le montant de l'offre pressentie a été transmis à l'Agence de l'eau.

La décision de subvention n'est toujours pas connue.

DETR 2017 – Complément pour la cour d'école

Une subvention de 10 836 euros provenant de crédits non employés a été accordée pour les travaux de la cour d'école.

Ces travaux ont été réalisés sans autre aide.

Stationnement sur la rue de la Fosse aux Loups

Les problèmes de stationnement sur cette voie étroite sont récurrents.

Jean-Luc LAMY et Nicolas CELLIER indiquent qu'une rencontre s'est déroulée sur site le 5 décembre dernier. Les riverains étaient conviés.

Il a été proposé d'autoriser le stationnement sur la rue de la Fosse aux Loups uniquement d'un côté de la voie et de sécuriser la sortie sur la rue de la Prairie en posant un miroir.

Rencontre associative du 1^{er} février

Les présidents d'associations communales sont conviés à une rencontre qui se déroulera le 1^{er} février à partir de 19 heures au local de la Sauce, 5 rue du Lavoir.

Cette réunion a pour objet d'échanger sur les projets associatifs de l'année.

Statue de Saint-Vincent

L'association des Amis du Patrimoine religieux de la Paroisse Saint Hilaire de Fontenay a réalisé un DVD sur l'église Saint-Vincent qui retrace son histoire. Ce documentaire a été présenté lors de la fête de la paroisse.

L'association a nettoyé et restauré la statue représentant Saint-Vincent. Cette statue, qui ornait l'école privée Saint-Vincent, a été déposée au moment de la vente des locaux. Elle sera replacée dans une niche près de l'église.

Gratiféria : marché gratuit enfance-jeunesse

Brigitte GRIMAUD présente cette manifestation qu'elle organise avec le Conseil Municipal des Enfants.

Dans une gratiféria, chacun peut venir déposer des objets dont il n'a plus l'utilité et qu'il accepte de donner. Ceux qui le souhaitent peuvent ensuite se servir gratuitement qu'ils aient ou non quelque chose à offrir (jouets, jeux, livres, CD, DVD, vêtements et chaussures de 0 à 16 ans, vélos, rollers, patinettes ...).

Les dons restants sont ensuite remis à des associations caritatives.

Ce marché gratuit se déroulera le dimanche 18 mars 2018 de 10 heures à 18 heures à la salle polyvalente. Les dons seront reçus le samedi 17 mars de 14 heures à 18 heures.

TOUTE AIDE EST LA BIENVENUE.

Les Voyageurs du Soir

Cette animation se déroulera à la bibliothèque le vendredi 23 mars 2018 à 20 h 30 autour du thème alléchant «une petite gourmandise ? ».

A L'Orbrie, le 8 février 2018

Le Maire,

Noëlla LUCAS

